

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020 À 19 H
ORDRE DU JOUR



- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux de la séance spéciale et régulière du 1^{er} juin et de la séance spéciale du 22 juin 2020**
- 4. Suivi des séances précédentes**
- 5. Trésorerie**
 - 5.1 Chèques : Journal des déboursés **202000305 à 202000440 (206 883.45\$)**
 - 5.2 Liste des achats sur délégation de pouvoir des fonctionnaires municipaux
 - 5.3 État des comptes au 22 juillet 2020
- 6. Correspondance**
- 7. Période de questions**
- 8. Administration, finances et communication**
 - 8.1 Paiement de factures de plus de 5 000\$:
 - a) Asphalte Raymond Inc. 5 160,08\$
 - b) Sécurité publique Québec (SQ) 40 306,00\$
 - 8.2 Comité de gestion financière et ressources humaines du 14 juillet 2020
 - 8.3 Trophée Jean-Sébastien Roy/remise de 100\$
 - 8.4 Frais de déplacements
- 9. Sécurité publique et hygiène du milieu**
 - 9.1 Rapport du directeur du service incendies
 - 9.2 Rapport mensuel Ordures- recyclage – compostage- mai-juin-juillet 2020
 - 9.3 Rapport de la consommation d'eau - Aquatech
 - 9.4 Comité de sécurité publique du 14 juillet 2020
 - 9.5 Traverses piétonnières coin St-Isidore-Principale et St-Jean-Baptiste-Principale
 - 9.6 Signature d'un protocole d'entente entre la municipalité et le propriétaire du 510 chemin des Cascades pour autoriser les tests de forage pour l'ajout d'un 3^e puit et la révision des aires de protection
- 10. Urbanisme et aménagement**
 - 10.1 Rapports mensuels du Directeur du service d'urbanisme et environnement
 - 10.2 Adoption des procès-verbaux des CCU du 8 et du 13 juillet 2020
 - 10.3 Adoption du règlement URB 20-05-46
 - 10.4 Révision des règlements de zonage – Cartographie – Mandat
 - 10.5 Avis de motion règlement 450-20 – Projet de garde de chèvres miniatures

11. Développement économique

12. Loisirs, santé et bien-être

- 12.1 Rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs et de la culture
- 12.2 Abroger la résolution #2020-04-084 – Jeux gonflables- Fête Patronale
- ~~12.3 Emplacement du futur bloc sanitaire au terrain de balle~~

13. Transport et voirie

- 13.1 Compte-rendu du comité des travaux publics du 14 juillet 2020
- 13.2 Résultat de l'ouverture des soumissions pour les travaux d'asphaltage de 2.5 km sur le chemin de la Grande Presqu'île et octroi de contrat
- 13.3 Renouvellement du contrat d'entretien d'hiver avec le ministère des transports du chemin des Presqu'îles sur 0.913 km

14. Culture et patrimoine

15. Nouveaux items

- 15.1 Nomination d'une représentante à la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau

16. Période de questions

17. Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue **le 3 août 2020 à 19 h 00** à la salle municipale au 281, rue Desjardins à Plaisance et à laquelle sont présents : Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau
Luc Galarneau

Richard O'Reilly
Miguel Dicaire

Micheline Cloutier

Absence motivée :

Raymond Ménard

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Christian Pilon.

Assistent également à la séance Monsieur Benoit Hébert, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-159

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-160

Adoption des procès-verbaux de la séance régulière et spéciale du 1^{er} juin et de la séance spéciale du 22 juin 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Micheline Cloutier

QUE ce conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire et des séances spéciales du 1^{er} et 22 juin 2020.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

4.

Suivi des séances précédentes

Un tableau résumé des résolutions adoptées est déposé aux membres du conseil pour analyse.

5. Trésorerie

5.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-161

Chèques : Journal des déboursés - 202000305 à 202000440

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les paiements pour les mois de juin et juillet 2020;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE le journal des déboursés tel que déposé auprès des membres du conseil pour les mois de juin et juillet totalisant la somme de **206 883.45\$** portant les numéros de déboursés **202000305 à 202000440** soit adopté.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5.2

Liste des achats sur délégation de pouvoir du fonctionnaire municipal

Conformément aux dispositions du règlement numéro 430-19, le secrétaire-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fonds auxquelles les dépenses sont faites et dépose aux membres du conseil un rapport sur les dépenses autorisées.

Benoit Hébert
Secrétaire-trésorier

5.3

État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité sont déposés aux élu(e)s pour analyse.

6. Correspondance

Une liste des correspondances des mois de juin et juillet 2020 est déposée aux élus.

7. Période de questions

10 personnes assistent à la séance.

8. Administration, finances et communication

8.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-162

Factures à payer de plus de 5000\$

CONSIDÉRANT les factures à payer qui ne sont pas autorisées par le règlement de délégation de pouvoirs #430-19;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Galarneau

QUE soit payé la facture suivante :

- | | | |
|----|-------------------------------|-------------|
| a) | Asphalte Raymond Inc. | 5 160,08\$ |
| b) | Sécurité publique Québec (SQ) | 40 306,00\$ |

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement ci-haut mentionné.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-163

Comité de gestion financière et ressource humaine du 14 juillet 2020

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité de gestion financière et ressource humaine du 14 juillet 2020;

CONSIDÉRANT les recommandations qui s'y trouvent;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil approuve lesdites recommandations et mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à prendre les mesures nécessaires à la réalisation des recommandations.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.3

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-164

Trophée Jean-Sébastien Roy

CONSIDÉRANT la demande de l'école Sacré-Cœur afin de contribuer financièrement à la remise du trophée Jean-Sébastien Roy à l'élève récipiendaire 2019-2020;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil accepte qu'un don de 100\$ soit versé à l'association des loisirs de Plaisance pour que l'association redistribue cette somme au ou à la gagnante du trophée mentionné en préambule.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-165

Frais de déplacements

CONSIDÉRANT les frais de déplacements suivants :

Pierre Villeneuve	74,70\$
Pierre Villeneuve	58,05\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil autorise le remboursement de 132,75\$ à M. Pierre Villeneuve pour ses frais de déplacements.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9. Sécurité publique et hygiène du milieu

9.1

Rapports mensuels du Directeur du service des incendies de Plaisance

Monsieur Sylvain Desjardins, Directeur du service des incendies de Plaisance dépose un compte rendu de ses réalisations de juin et juillet 2020.

9.2

Tableaux des tonnages de mai et juin 2020 : Ordures/Recyclage/Compostage

Le tableau des tonnages de mai et juin 2020 pour les ordures, le recyclage et le compostage est déposé au conseil.

9.3

Rapport de la consommation d'eau - Aquatech

Les rapports de la consommation d'eau de juin 2020 ont été déposés au conseil.

9.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-166

Comité de sécurité publique du 14 juillet 2020

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité de sécurité publique du 14 juillet 2020;

CONSIDÉRANT les recommandations qui s'y trouvent;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Galarneau

QUE ce conseil approuve lesdites recommandations et mandate le directeur général et secrétaire-trésorier à prendre les mesures nécessaires à la réalisation des recommandations;

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9.5

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-167

Traverses piétonnières coin St-Isidore et Principale et coin St-Jean-Baptiste et Principale

CONSIDÉRANT qu'il n'y a qu'une seule traverse piétonnière sur la rue Principale à Plaisance;

CONSIDÉRANT que la sécurité des citoyens de Plaisance est mise en péril lorsqu'ils doivent traverser ailleurs qu'à la seule traverse disponible;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'ajouter deux (2) traverses piétonnières soit une à l'ouest au coin des rues St-Isidore et Principale et une à l'est au coin des rues St-Jean-Baptiste et Principale;

CONSIDÉRANT que c'est deux intersections sont à proximités de commerces, d'une station d'essence, d'une église, de restaurants;

CONSIDÉRANT qu'on retrouve aussi une école et une résidence de personnes âgées à proximité d'une des traverses proposées;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil mandate le Directeur général d'adresser une demande au Ministère des transports du Québec pour l'autorisation et la réalisation d'ajout de traverses piétonnières aux endroits indiqués en préambule et étant considéré comme partie intégrante de la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9.6

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-168

Signature d'un protocole d'entente entre la municipalité et le propriétaire du 510 chemin des Cascades pour autoriser les tests de forage pour l'ajout d'un 3^e puit et la révision des aires de protection

CONSIDÉRANT les recommandations contenues au rapport final sur la recherche en eau souterraine phase 1 en vue de l'implantation d'un 3^{ième} puits produit par Technorem Inc. de juillet 2020, concernant une proposition de travaux de forage sur le lot 4 852 518;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par Technorem Inc. concernant des propositions de travaux de forage dans la cadre de la révision des aires de protection des puits existants, sur les lots 4 852 528 et 4 997 042;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE ce conseil autorise Benoit Hébert, Directeur général/Secrétaire-trésorier ou son représentant, Christian Pilon, maire ou son représentant, à signer un protocole d'entente avec le propriétaire de ces lots pour donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10. Urbanisme et aménagement

10.1

Rapports mensuels du Directeur du service d'urbanisme et environnement

Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur du service d'urbanisme et environnement dépose un compte rendu de ses réalisations de juin et juillet 2020.

10.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-169

Adoption des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme du 8 juin et du 13 juillet 2020

CONSIDÉRANT le dépôt des procès-verbaux du CCU en date du 8 juin et du 13 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT les discussions au conseil;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE ce conseil entérine les résolutions #20-06-25, #20-06-26 et #20-06-28 pour la rencontre du 8 juin 2020.

QUE ce conseil est d'avis que le mandat de proposer une politique de dénonciation n'est pas une tâche dévolue au CCU et qu'il est du devoir de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de suivre les dossiers en rapport aux émissions de permis et des infractions.

QUE ce conseil n'entérine pas la résolution #20-06-27 et demande au CCU de revoir sa position dans la préparation des futurs règlements en tenant compte du fait que le Chemin des Presqu'Îles est une zone commerciale et une artère principale.

QUE ce conseil entérine les résolutions #20-07-29 à 20-07-31 adoptées lors de la rencontre du 13 juillet 2020.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

19 h 48 M. Luc Galarneau, conseiller, quitte son siège

10.3

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-170

Règlement URB 20-05-46 concernant la création des zones R-f, C-g et sur les logements accessoires des habitations bifamiliales

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro URB 99-05 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

CONSIDÉRANT que le conseil désire créer la Zone résidentielle de moyenne densité à caractère spécifique (R-f), changer la zone résidentielle de moyenne densité (R-b) du secteur de votation 229 en une zone résidentielle de moyenne densité à caractère spécifique (R-f) comprenant une inclusion du lot 4 853 691 au cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que le conseil désire créer la Zone commerciale et résidentielle de haute densité à caractère spécifique (C-g) afin de permettre les habitations multifamiliales isolées de trois et quatre logements, en plus des usages déjà permis dans la Zone commerciale (C-a), dont les limites de cette nouvelle zone englobent exclusivement les lots 4 853 780, 4 853 781, 4 853 782 et 5 397 396;

CONSIDÉRANT que le conseil désire permettre les logements accessoires dans les habitations bifamiliales, tel que déjà permis dans les habitations unifamiliales isolées selon les mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que à la suite de la publication d'un avis adressé aux personnes intéressées ayant droit de signer une demande de participation à un référendum, aucune demande valide n'a été reçue;

Il est proposé par Madame la conseillère Micheline Cloutier

QUE ce conseil adopte le Règlement numéro URB 20-05-46.

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du Règlement numéro URB 20-05-46.

Article 2

On ajoute la sous-section 7.3.30 Zone résidentielle de moyenne densité à caractère spécifique (R-f) qui se lit comme suit :

« 7.3.30 Zone résidentielle de moyenne densité à caractère spécifique (R-f) »

Seuls les usages suivants sont permis dans cette zone :

- « -les habitations unifamiliales isolées;
- les habitations unifamiliales jumelées;
- les habitations bifamiliales isolées; »

Article 3

On ajoute la sous-section 7.3.31 Zone commerciale et résidentielle de haute densité à caractère spécifique (C-g) qui se lit comme suit :

« 7.3.31 Zone commerciale et résidentielle de haute densité à caractère spécifique (C-g) »

Seuls les usages suivants sont permis dans cette zone :

- « -les commerces en général à l'exception des commerces de type transport;
- les habitations unifamiliales isolées;
- les habitations bifamiliales isolées;
- les habitations unifamiliales jumelées;
- les habitations multifamiliales isolées de trois (3) et quatre (4) logements;
- Les activités et constructions reliées à l'administration publique, à l'éducation, aux loisirs, à la santé et aux activités culturelles tels : bureaux de poste, écoles, bibliothèques, centres communautaires, sportifs ou de loisirs, musées, parcs et terrains de jeux, centres

médicaux, foyers, garderies, maison de retraite, de convalescence, de repos et de détention, habitations pour personnes âgées, centre d'accueil, musées et centre d'interprétation, marina, etc.

Dans cette zone, un usage mixte des usages autorisés est permis. »

Article 4

La sous-section 9.8.5 **Logements accessoires** est remplacé par celle qui se lit comme suit :

« Logements accessoires

Dans les habitations unifamiliales seulement, il est autorisé d'aménager un (1) seul logement accessoire, en plus du logement principal, à condition qu'il soit aménagé dans le sous-sol et qu'il n'y ait pas de modification à l'architecture extérieure du bâtiment dont aucune porte d'entrée supplémentaire pour ce logement accessoire à la façade avant du bâtiment. »

Article 5

Le plan de zonage en zone urbaine est modifié de la façon suivante et tel que montré en annexe A;

1- La Zone résidentielle de moyenne densité à caractère spécifique (R-f) du secteur de votation 229 est créer à même une partie de la Zone résidentielle de moyenne densité (R-b) du même secteur de votation comprenant une inclusion du lot 4 853 691 situé dans la Zone résidentielle de basse densité (R-a) du secteur de votation 211;

2- La Zone commerciale et résidentielle de haute densité à caractère spécifique (C-g) du secteur de votation 232 est créer à même une partie de la Zone commerciale et résidentielle de moyenne densité (C-f) du secteur de votation 222 et également a même une partie de la Zone résidentielle de basse densité (R-a) du secteur de votation 217, soit exclusivement les lots 4 853 780, 4 853 781, 4 853 782 et 5 397 396;

Article 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

19 h 50 M. Luc Galarneau, conseiller, reprend son siège
--

10.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-171

Révision du Règlement de zonage – cartographie - mandat

CONSIDÉRANT qu'il requis de procéder à la révision du plan d'urbanisme en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT que des éléments cartographiques doivent être inclus dans le projet de révision du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'une proposition de services a été soumise par BDG afin de réaliser ce mandat;

CONSIDÉRANT que cette proposition de services a fait l'objet d'une analyse par le service d'urbanisme et d'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE le préambule soit partie intégrante de la présente résolution;

QUE ce conseil octroie le contrat à BDG pour un montant maximal de 1 234,00\$ (non taxable) pour réaliser le mandat de confection cartographique du plan d'urbanisme ;

QUE le Directeur du service d'urbanisme et d'environnement soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin de donner effet à la présente résolution;

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.5

Avis de motion

Règlement #450-20 adoption du règlement #450-20/Règlement établissant un projet pilote visant la garde de chèvres miniatures à l'extérieur de la zone agricole

M. Luc Galarneau conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement #450-20 concernant un Règlement établissant un projet pilote visant la garde de chèvres miniatures à l'extérieur de la zone agricole. Conformément à la loi, un projet de règlement est déposé aux élu(e)s, le conseiller demande dispense de lecture.

11. Développement économique

12. Loisirs, santé et bien-être

12.1

Rapport mensuel du coordonnateur des loisirs et de la culture

Monsieur Jason Carrière, Coordonnateur des loisirs et de la culture dépose un compte rendu de ses réalisations de juin 2020.

12.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-172

Abroger la résolution #2020-04-084 – Autorisation de dépenser 1000\$ pour les jeux gonflables lors de l'évènement « La fête Patronale »

CONSIDÉRANT la résolution #2020-04-084 autorisant une dépense de 1000\$ pour les jeux gonflables lors de l'évènement « La fête Patronale »;

CONSIDÉRANT qu'avec la pandémie l'évènement sera annulée;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Galarneau

QUE ce conseil abroge la résolution #2020-04-084 et ne verse aucune somme d'argent pour la location des jeux gonflables.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

12.3

Emplacement du futur bloc sanitaire au terrain de balle

Décision reportée

13. Transport et voirie

13.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-173

Compte-rendu du Comité des travaux publics du 14 juillet 2020

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du Comité de travaux publics du 14 juillet 2020;

CONSIDÉRANT les tâches à réaliser et les coûts qui s'y rattachent;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Galarneau

QUE ce conseil adopte le document déposé et mentionné dans le préambule;

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à engager les dépenses mentionnées dans le document du 14 juillet 2020 afin de permettre la réalisation des travaux;

QUE le Directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à effectuer les déboursés nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

13.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-174

Ouverture des soumissions le 22 juillet pour les travaux d'asphaltage sur le chemin de la Grande Presqu'île (±2.5 km)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour des travaux de réparation de la chaussée sur ±2.5 km sur le chemin de la Grande Presqu'île;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 22 juillet 2020;

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal des soumissions;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieur de la MRC de Papineau en date du 24 juillet 2020

CONSIDÉRANT l'autorisation de dépenser une somme de 468 500\$ avant taxes par le règlement d'emprunt #449-20 pour lesdits travaux de réfection;

CONSIDÉRANT l'écart de 124 603.53\$ supérieur au montant autorisé par le règlement d'emprunt.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE le préambule soit partie intégrante de la présente résolution.

QUE conseil autorise la réalisation des travaux et la signature du contrat avec la firme 11325973 Canada inc. (Groupe Pavage CG) pour un montant n'excédant pas 468 500\$ avant taxes applicables.

QUE le conseil mandate l'administration municipale et l'ingénieur conseil de la MRC de Papineau à réduire les quantités inscrites au bordereau afin de permettre la réalisation des travaux au prix autorisé conformément à la loi.

QUE le maire ou son représentant et le secrétaire-trésorier directeur général ou son représentant à signer les documents afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

13.3

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-175

Renouvellement du contrat d'entretien d'hiver du chemin des Presqu'îles sur 0.913 km

CONSIDÉRANT le courriel de M. Stéphane Lauzon du Ministère des transports du Québec (MTQ) en date du 17 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit renouveler le contrat d'entretien hivernal (déneigement-déglacage) sur 0.913 km sur le chemin des Presqu'îles;

CONSIDÉRANT que le montant proposé pour ce contrat est de 3 467,99\$ et renouvelable pour les deux (2) années suivantes;

Il est proposé par Madame la conseillère Micheline Cloutier

QUE ce conseil accepte la proposition faite par le MTQ et autorise le Directeur général à signer le contrat.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

14. Culture et patrimoine

15. Nouveaux items

15.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-176

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF/ REPRÉSENTANT 2020

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance doit changer le représentant au transport adapté et collectif ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE Madame Micheline Cloutier conseillère, soit nommée à titre de représentante de la Municipalité de Plaisance pour une période de 1 an.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

16.

Période de questions à 19 h 59

12 personnes sont présentes

17.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-08-177

Levée de la séance à 20 h 12

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard O'Reilly

QUE la séance soit levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Pilon, Maire de la Municipalité de Plaisance atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Et j'ai signé ce 3 août 2020

_____(signé)_____
Christian Pilon
Maire

_____(signé)_____
Benoit Hébert
Directeur général/Secrétaire-trésorier